

Création d'un marché unique et libéralisé africain

ADDIS ABEBA, 29 jan 2018 (AFP) - L'Union africaine (UA) a annoncé la création lundi d'un marché unique et libéralisé pour le transport aérien, incluant pour l'heure 23 pays du continent, dans le but d'améliorer la compétitivité entre compagnies aériennes et, à terme, le transport entre pays africains.

Lors d'une cérémonie au siège de l'UA, dans la capitale Addis Abeba, une stèle célébrant "l'établissement" de ce marché unique (SAATM) a été inaugurée, en présence notamment du président de la Commission de l'UA Moussa Faki et du président de l'UA, le chef d'Etat rwandais Paul Kagame.

Ce dernier a salué l'importance "pour le développement général du continent" de ce marché unique et libéralisé afin d'améliorer les déplacements entre pays africains, souvent rendus longs et pénibles par le manque de connexions aériennes directes.

Les autorités africaines espèrent qu'une plus grande compétitivité permettra d'augmenter le nombre de connexions aériennes directes entre pays africains et faire baisser leur prix.

En 2010, une étude de la Banque mondiale soulignait que "de nombreux pays africains limitaient l'accès à leurs marchés des services aériens afin de protéger les parts [de marché] des compagnies aériennes possédées par les Etats".

Dès lors, le transport aérien entre pays africains est principalement régi par des accords bilatéraux - relativement peu nombreux -, une pratique héritée de l'époque à laquelle les compagnies aériennes des pays africains fraîchement indépendants reliaient avant tout l'ancienne puissance coloniale, selon la même source.

La création du SAATM implique "qu'à partir d'aujourd'hui, les compagnies aériennes des pays concernés peuvent accéder librement à tous les pays inclus dans ce marché unique et ne dépendent plus d'accords bilatéraux, existant ou pas, pour y accéder", s'est réjoui Tshepo Peege, représentant de l'Afrique du Sud à l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO), auprès de l'AFP.

Tous les pays africains ne sont toutefois pas inclus dans ce marché unique. Seuls le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cap Vert, la République du Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Libéria, le Mali, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Togo et le Zimbabwe, ont pour l'heure accepté d'y prendre part.

Les pays figurant sur cette liste accueillent la plupart des aéroports les plus fréquentés du continent africain, avec notamment ceux de Johannesburg, du Cap, du Caire, de Lagos ou de Nairobi.

L'établissement de ce marché unique est un des projets phares du vaste programme de transformation de l'Afrique baptisé "Agenda 2063".

Dimanche, M. Kagame avait souligné que les travaux pour la mise en oeuvre prochaine de deux autres grands projets économiques étaient en cours: la création d'une zone de libre-échange africaine, ainsi que la liberté de mouvement pour les citoyens africains sur le continent grâce à un passeport africain.

D'après dépêche AFP.